



C A R N E G I E E N D O W M E N T
for International Peace

POLICY OUTLOOK

Commerce, Environnement et Développement

Numéro 1 Juin 2002

Doha: s'agit-il réellement d'un cycle de négociations sur le développement ?

Kamal Malhotra, Programme des Nations Unies pour le Développement

La Quatrième Conférence Ministérielle de l'Organisation Mondiale du Commerce, tenue à Doha (Qatar) s'est clôturée le 14 novembre 2001 après avoir été dans l'impasse pendant près de 24 heures lors des délibérations finales. L'échec de la Conférence Ministérielle de Seattle, deux ans plus tôt, laissait présager l'importance des négociations de Doha mais au lendemain des attaques du 11 septembre contre les Etats-Unis et d'une récession économique mondiale qui a pris rapidement de l'ampleur, l'issue des pourparlers a eu une portée encore plus large.

Contrairement à ce que certains ont prétendu, la Déclaration Ministérielle de Doha ne reflète pas exactement les besoins et aspirations des pays en développement. Nous analyserons ici les principales questions qui ont été abordées lors de cette réunion aussi bien du point de vue des pays en développement que dans une perspective de développement. Bien que les positions et intérêts des pays en développement dans le système d'échanges multilatéraux ne puissent être décrits en termes monolithiques, sur la base de déclarations officielles, les points de vue de ces pays se

rejoignent sur un certain nombre de questions.

Thèmes communs en matière de commerce et de développement

On peut dégager plusieurs thèmes communs importants touchant à la fois à la politique commerciale et à la politique de développement.

- Le régime commercial actuel est en grande partie issu de négociations axées sur l'accès au marché et la réciprocité mutuelle, avec des résultats qui couvrent des enjeux commerciaux et non commerciaux. A la différence de l'Accord Général sur les Tarifs Douaniers et le Commerce (GATT) qui le précédait, le régime OMC concerne non seulement les échanges entre pays frontaliers mais aussi certaines questions réglementaires et législatives nationales sans rapport direct avec le commerce. De plus, certaines questions nouvelles – services et aspects des droits de propriété intellectuelle qui touchent au commerce (TRIPS) – introduites dans le cadre du Cycle de l'Uruguay, qualifié par Sylvia Ostry (Université de Toronto) de

‘gigantesque marchandage’, comportent des coûts et avantages réels et mettent en scène des perdants et des gagnants.

- Un système mercantile d'accès au marché n'est pas forcément compatible avec l'objectif du développement. En limitant certains choix de développement, et en privilégiant d'autres susceptibles d'entraîner d'importants coûts d'opportunité et en augmentant le coût de stratégies plus appropriées, il risque de réduire l'autonomie du pays en matière de développement et l'éventail de ses options économiques.
- L'importance des disparités entre les pays membres de l'OMC en termes de niveau de développement, de capacités, de disponibilité des ressources et de pouvoir est minimisée au nom du principe suprême de réciprocité mutuelle. Il s'agit là indiscutablement de l'un des problèmes les plus graves et les plus persistants associés au régime d'échanges multilatéraux.

Lorsqu'on tente de mettre en œuvre un paradigme d'accès au marché impliquant des acteurs inégaux, on se rend compte de l'importance du Traitement Spécial et Différentiel (S&DT) et de la nécessité de traduire par des accords concrets et contraignants les dispositions relatives à l'obligation de moyens (par opposition à

l'obligation de résultats) acceptées par les pays industrialisés lors du Cycle de l'Uruguay. On ne peut pas imaginer qu'un ensemble unique de règles, de normes ou d'institutions puisse convenir à tous les pays, en particulier à ceux qui n'ont pas encore développé les institutions et capacités nationales nécessaires pour être compétitifs sur les marchés mondiaux. Par conséquent, le Traitement Spécial et Différentiel ne doit pas se concevoir comme une série de concessions ou de faveurs mais comme un dispositif juste et logique au vu des asymétries qui existent entre les membres de l'OMC. Une telle conception est indispensable si l'on veut que le commerce soit réellement considéré comme un moyen de développement et non simplement comme une fin en soi. L'obligation de moyens à laquelle se sont engagés les pays dans la Déclaration Ministérielle de Doha pour le transfert de technologies, l'assistance technique et le développement des capacités doit également prendre la forme d'engagements contraignants pour les membres de l'OMC les plus développés.

Evaluation critique de la Conférence de Doha

Sur le plan du développement, les processus de négociation et de gouvernance adoptés à Doha ainsi que les accords spécifiques qui y ont été conclus suscitent des préoccupations à caractère général ou spécifique.

Kamal Malhotra travaille depuis septembre 1999 pour le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) à New York comme conseiller principal (société civile). Il est également coauteur et coresponsable de plusieurs ouvrages récents, notamment *Reimagining the Future : Towards Democratic Governance* (La Trobe University, 2000) et *Global Finance : New Thinking on Regulating Speculative Capital Markets* (Zed Books, 2000).

Les opinions exprimées dans le présent article n'engagent que leur auteur et ne doivent en aucun cas être attribuées au Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) ni à aucune autre institution du Système des Nations Unies.

Gouvernance et transparence

Au cœur de tout résultat négocié se trouve le processus par lequel le consensus a été établi. Avant même leur arrivée à Doha, des délégations de pays en développement avaient fait part d'un certain nombre de préoccupations concernant les procédures suivies. A Genève, elles avaient contesté le projet de déclaration ministérielle que le président du Conseil Général de l'OMC avait présenté comme définitif, dépourvu de tout terme entre crochets, en dépit du fait que plusieurs pays en développement avaient critiqué certains passages. La diffusion de ce document aux ministres, en dépit de leurs protestations, a donné un ton peu propice aux négociations. Cette tension a été exacerbée par la désignation de six 'Amis de la présidence' chargés de faciliter les discussions. Certaines délégations de pays en développement ont en effet estimé que la procédure de sélection était contestable mais leurs protestations n'ont pas été prises en compte. Malgré le fait que trois de ces 'Amis' provenaient de pays en développement, la plupart des délégations ont jugé que les personnes choisies étaient trop acquises aux idées du quartet Etats-Unis - Union européenne - Canada - Japon et à celles des dirigeants de l'OMC. Les 'Amis de la présidence' ont en outre été critiqués pour avoir fait usage de leur pouvoir discrétionnaire lorsqu'ils ont décidé quelle serait la nature du processus de consultation (bilatéral, multilatéral ou libre). Enfin, de nombreuses délégations ignoraient où et à quel endroit se déroulaient les réunions et ont dû faire face à des problèmes linguistiques en raison de lacunes au niveau de la traduction.

D'un autre côté, on peut se féliciter que certaines composantes du processus des 'Amis de la présidence' aient été ouvertes à tous les membres intéressés, ce qui représente un net progrès par rapport aux précédentes conférences ministérielles où les célèbres 'foyers des artistes' étaient

accessibles uniquement sur invitation. Les comptes rendus périodiques des 'Amis de la Présidence' auprès des chefs de délégation et du Comité Général ont également été utiles. Dans l'ensemble, malgré les nombreuses lacunes, le processus de Doha a été moins critiqué que celui de Seattle.

Agriculture

Pour les pays en développement agricoles et exportateurs de denrées alimentaires, les principaux objectifs de la négociation étaient d'obtenir de l'Union Européenne qu'elle supprime toutes les subventions à l'exportation, de convaincre le Japon, l'Union Européenne et les Etats-Unis de renoncer au soutien anti-concurrentiel apporté à leurs économies nationales, à la progressivité des droits de douane (en fonction du degré de transformation des produits) ainsi qu'au plafonnement des tarifs douaniers et d'amener les pays riches à rendre leurs marchés plus accessibles.

Pour les pays en développement fortement tributaires de l'agriculture, la sécurité alimentaire constituait également une préoccupation majeure. A cet égard, l'introduction dans le Traitement Spécial et Différentiel d'une clause reconnaissant le droit de tous les peuples à avoir accès à une alimentation saine et nutritive s'est avérée être un objectif majeur. Certaines délégations cherchaient à obtenir un accord de développement qui, mettant l'accent sur la sécurité alimentaire, donnerait aux pays en développement la souplesse et l'autonomie politique nécessaires pour poursuivre des politiques agricoles au service de leurs besoins de développement.

Sur le plan du développement, ces préoccupations sont toutes importantes. Le manque à gagner subi par des pays comme l'Argentine suite à la 'perte' d'exportations demeure important, en particulier en temps de crise, et les coûts sociaux, politiques et de développement liés à l'insécurité alimentaire

croissante et aux pertes de revenus pour les agriculteurs peuvent être catastrophiques dans des pays comme l’Égypte ou l’Inde.

Avant Doha, un large consensus avait été établi parmi les membres de l’OMC sur certaines questions agricoles. Les pays en développement avaient obtenu à Genève un accord de principe prévoyant une meilleure prise en compte de leurs préoccupations en matière de sécurité alimentaire dans le Traitement Spécial et Différentiel ainsi que l’assurance que les nouvelles dispositions seraient mises en œuvre après Doha. Toutefois, certaines divergences de vues concernant le texte provisoire sur l’agriculture, apparemment surmontables, sont devenues insolubles, faisant des négociations sur l’agriculture un élément essentiel de l’objectif d’accord général. L’UE restait fermement opposée à l’élimination des subventions à l’exportation, tandis que le Groupe de Cairns, composé de 18 pays exportateurs de produits agricoles, insistait pour que des progrès sensibles soient accomplis dans ce domaine. Les États-Unis ont tenté de justifier leur soutien en faveur des agriculteurs en matière de revenus – auquel s’opposent l’UE et de nombreux pays en développement au motif que cela fausse les échanges – tout en appuyant le Groupe de Cairns, dont les membres étaient résolument favorables à l’élimination des subventions de l’UE.

Plusieurs pays en développement membres de l’OMC ont estimé que le processus engagé initialement par Singapour, qui assurait la présidence des négociations, était partial car il tendait à privilégier la position de l’UE. La question des subventions a failli faire échouer les négociations, l’UE ne changeant d’avis que le dernier jour de la conférence. Seulement le désir impérieux de parvenir à un accord a amené l’UE à accepter des ‘réductions, en vue de l’élimination de toutes formes de subventions’. L’intention de l’UE n’est pas claire car l’engagement a été pris ‘sans

préjuger de l’issue des négociations’ – en d’autres termes, on est encore loin d’un accord final. De plus, l’UE a fait cette concession en échange d’un discours plus ferme sur l’environnement, l’investissement et la politique de la concurrence. Ainsi le triangle agriculture – environnement – ‘questions de Singapour’ (en particulier l’investissement et la politique de la concurrence) est devenu le point central des négociations commerciales au cours des dernières heures de tractations à Doha. En effet, ce sont les marchandages et compromis entre les membres de l’OMC sur ces trois domaines qui ont déterminé l’issue finale de la rencontre.

L’Accord TRIPS et la santé publique

Parmi les questions épineuses, celles relatives à l’Accord TRIPS et à ses incidences en matière de santé publique ont sans conteste retenu le plus d’attention. A cet égard, deux options se présentaient : une déclaration annexée rédigée par des pays en développement, notamment le Brésil, l’Inde et les membres du Groupe Afrique, l’autre soutenue par les États-Unis, la Suisse, le Japon, le Canada et l’Australie. Les pays en développement ont mis l’accent sur les dispositions de l’Accord TRIPS relatives à la santé publique tandis que l’autre texte, plus restrictif, prévoyait l’accès aux médicaments pour des pandémies telles que le VIH/SIDA, la tuberculose et le paludisme.

Malgré les pressions, la coalition des pays en développement a maintenu fermement sa position, tandis que la plupart des pays favorables à la deuxième option indiquaient qu’ils étaient disposés à modifier leur point de vue s’ils y étaient contraints. Le cas des alertes à l’anthrax aux États-Unis, qui a incité le Canada à menacer de violer le brevet de l’antibiotique Cipro, a affaibli les positions de ces deux pays. Un groupe de travail présidé par le Mexique a présenté une version modifiée du paragraphe 4, le plus controversé et le plus déterminant, qui

rejoignait le point de vue des pays en développement. Alors que les Etats-Unis persistaient jusqu'au dernier moment dans leur rejet de tout règlement négocié, une version finale de cette déclaration séparée était adoptée par les ministres. C'était le premier succès de la Conférence de Doha et sans doute la seule prise de position favorable à la fois aux pays en développement et au développement humain. Même s'il s'agit d'une déclaration de politique générale, le texte assouplit l'interprétation juridique en cas de différend. A ce titre, ce consensus a été une victoire importante à la fois pour le développement et pour les pays en développement.

Environnement

L'UE était le principal *demandeur* en matière d'environnement, invoquant des préoccupations concernant la sécurité sanitaire des aliments et l'hygiène. Les Etats-Unis, quant à eux, se méfiaient de la position de l'UE sur les aliments génétiquement modifiés, craignant que les négociations n'aboutissent à de nouvelles restrictions pour les exportations américaines de ces produits vers l'Europe. Certains pays comme le Japon ou le Chili étaient disposés à négocier mais n'étaient pas *demandeurs*. D'autre part, un grand nombre de pays en développement étaient opposés à toute tractation dans ce domaine, soupçonnant des intentions protectionnistes.

Le 13 novembre (L'«Ami de la Présidence» était le Chili), lorsqu'il est apparu que l'UE n'obtiendrait vraisemblablement pas ce qu'elle souhaitait en matière d'agriculture, d'investissement et de politique de la concurrence, les délégués européens ont insisté davantage sur leurs revendications environnementales. Cherchant à conclure un accord qui leur permettrait de sauver la face pour compenser les déclarations sur l'élimination des subventions agricoles, l'UE a obtenu un

engagement pour des négociations limitées sur cette question sans préjuger des résultats, comme c'était le cas pour l'agriculture. Ces pourparlers étaient axés sur les thèmes suivants : clarification du lien entre la réglementation OMC et les obligations commerciales dans les accords multilatéraux sur l'environnement (AME) ; procédures d'échange d'informations entre les secrétariats des AME et les comités OMC concernés ; réduction ou élimination des barrières tarifaires et non tarifaires pour les biens et services à caractère environnemental. L'OMC a également été invitée à poursuivre son travail sur l'incidence des mesures à caractère environnemental sur l'accès au marché, sur les dispositions TRIPS pertinentes et sur l'étiquetage écologique, bien que ces thèmes ne constituent pas des domaines de négociation. Parmi tous ces sujets, seuls l'accès au marché et les dispositions TRIPS avaient été requis par la majorité des pays en développement.

Mise en œuvre

Au même titre que l'Accord TRIPS et la santé publique, la mise en œuvre des engagements du Cycle de l'Uruguay figurait parmi les questions les plus controversées au début de la Conférence de Seattle. Avant Doha, les pays en développement souhaitaient examiner la pléthore de questions de mise en œuvre non résolues avant d'accepter un nouveau cycle de négociations et avaient indiqué que celles-ci devaient être réglées avant d'entamer de nouveaux pourparlers. Cette requête avait été rejetée par les pays industrialisés qui insistaient pour que toutes les questions soient abordées dans le contexte de nouvelles négociations. La Suisse, qui présidait les débats sur la mise en œuvre, a adopté la position de l'UE et des Etats-Unis selon laquelle les discussions portant sur la mise en œuvre devaient être mises en corrélation avec le programme de travail général. Les pays en développement ont

retiré un avantage modeste de ces négociations; les parties s'accordant sur la nécessité de résoudre toutes les questions relatives à la mise en application d'ici la fin de 2002.

S'il est vrai que la mise en corrélation entre les questions de mise en œuvre et le résultat de l'ensemble des négociations obligent les pays en développement à 'payer deux fois' pour des problèmes causés par le Cycle de l'Uruguay, ce rapprochement permet néanmoins d'accroître l'attention des pays développés sur ces problèmes, ce qui est important. L'amélioration de l'accès au marché du textile, par exemple – une question de mise en œuvre la plus importante – a été immédiatement rejeté par les Etats-Unis, désapprouvé par le Canada et jugé difficile par l'UE. De fait, le texte final ne contient aucun engagement réel dans le domaine du textile, soumettant simplement la proposition au comité compétent à Genève. La seule consolation pour les pays en développement est que la proposition relative à l'industrie textile demeure inscrite dans la Déclaration Ministérielle sur la mise en œuvre.

Les questions de Singapour : investissement, politique de la concurrence, transparence dans la passation de marchés publics et facilitation des échanges commerciaux

Comme indiqué plus haut, il ne fait aucun doute que les questions dites 'de Singapour' ont été les plus âprement discutées et celles qui présentaient les enjeux les plus importants. Alors qu'une centaine de pays en développement souhaitaient poursuivre l'étude de ces questions au moins jusqu'à la prochaine conférence ministérielle prévue en 2003, comme il avait été convenu à Singapour en 1996, l'UE, appuyée par les Etats-Unis, le Canada et le Japon, a insisté pour que des négociations soient engagées immédiatement. Pour des raisons commerciales, les Etats-Unis s'intéressaient

plus particulièrement à la question de la passation des marchés publics, bien qu'ils aient accepté à Singapour de limiter à la question de la transparence le processus d'étude dans ce domaine.

Ce groupe de travail était présidé par le Canada. L'avant-dernier projet de déclaration soumis le 13 novembre proposait de poursuivre le processus d'étude sur l'investissement et la politique de la concurrence jusqu'en 2003, la décision sur l'opportunité de négociations devant être prise à ce moment-là, et d'engager immédiatement des pourparlers sur la transparence dans la passation des marchés publics et sur la facilitation des échanges. Un grand nombre de pays ont rejeté cette proposition.

Il semble que l'UE ait exploité activement les questions de Singapour, avec l'appui d'autres membres du Quartet, à des fins de marchandage (avec les questions environnementales) en échange de déclarations sur les subventions à l'exportation de produits agricoles. L'Inde s'est fermement opposée à l'incorporation de ces questions et il a finalement été convenu de reporter les négociations sur les quatre questions de Singapour jusqu'au lendemain de la prochaine conférence ministérielle, à condition qu'un consensus *explicite* ait été établi à ce moment-là. Les modalités de ces négociations seront déterminées au cours des deux prochaines années. Ce point était essentiel pour l'Inde et certains pays en développement ainsi que pour l'UE. Des divergences d'interprétation demeurent mais le président de la session finale de la conférence ministérielle a clairement précisé qu'aucune négociation ne serait engagée sans consensus explicite. Lors d'une conférence tenue le 12 décembre au Carnegie Endowment for International Peace, le porte-parole adjoint du ministère américain du Commerce, Peter Allgeier, a indiqué qu'il souscrivait à cette décision.

Tarifs douaniers industriels

Les pays industrialisés veulent que les pays en développement baissent leurs droits de douane sur les produits industriels tandis que les pays en développement exigent l'élimination immédiate des plafonnements et de la progressivité des tarifs douaniers. Le groupe des PMA (pays les moins avancés) était opposé à des négociations et souhaitait que la phase de recherche soit poursuivie, faisant observer que dans nombre de pays en développement il s'est avéré que la réduction des droits de douane constituait un obstacle à l'industrialisation. Certains pays en développement se sont ralliés à la position des PMA, plaidant en outre pour l'élimination du plafonnement et de la progressivité des tarifs douaniers. La réduction des tarifs douaniers sur les produits industriels est la seule 'question nouvelle', mis à part l'environnement, qui, selon la déclaration ministérielle finale, doit faire l'objet de négociations immédiates. Cependant, nombreux sont ceux qui doutent qu'il s'agisse réellement d'une question nouvelle puisque la réduction des droits de douane sur les produits industriels a été au cœur du système GATT pendant près de 50 ans.

Antidumping

L'antidumping est devenu une préoccupation majeure pour certains pays, notamment le Japon, la Corée du Sud et le Brésil. L'utilisation par les Etats-Unis des lois antidumping à des fins protectionnistes – pour protéger le marché domestique des importations bon marché, d'acier en particulier – reste une question extrêmement délicate. Au début de la Conférence de Doha, les Etats-Unis se sont montrés intransigeants sur ce point mais ont conclu à mi-parcours un accord avec le Japon qui favorise le contrôle et la clarification des mesures antidumping, en vue de leur renforcement, sans toutefois s'engager à modifier la législation

antidumping américaine. La décision prise récemment par les Etats-Unis d'imposer des droits de douane allant jusqu'à 30% sur divers produits sidérurgiques dans le but de sauver leurs producteurs non compétitifs ne laisse présager aucun progrès dans ce domaine. Au contraire, la situation risque de tourner à l'affrontement entre les Etats-Unis et une grande partie du reste du monde. De nombreux pays, notamment la Chine, la Corée du Sud, le Brésil et l'UE, ont introduit auprès de l'organe de l'OMC chargé du règlement des différends des plaintes à l'encontre des Etats-Unis.

Travail

La mise en corrélation entre le commerce et le travail, tout d'abord vivement encouragée par le président Clinton à Seattle à la requête des syndicats, a de toute évidence contribué à l'échec des pourparlers de 1999. A Doha, les discussions à ce sujet ont peu progressé, les pays en développement estimant qu'il fallait réaffirmer la position de la Déclaration Ministérielle de Singapour sur cette question et mettre fin à ce débat au sein de l'OMC.

Le préambule de la Déclaration Finale de Doha ne contenait que deux lignes sur la question, réitérant le point de vue de la Déclaration de Singapour et notant le travail accompli par l'Organisation Internationale du Travail sur les dimensions sociales de la mondialisation. Il sera dès lors difficile, du moins pour l'instant, de réintroduire au sein de l'OMC la question du travail comme sujet de discussion, et encore moins comme point de négociation ou d'accord. Il semble également que cette question ait été dissociée des préoccupations environnementales, au grand soulagement de la plupart des défenseurs de l'environnement. Les représentants syndicaux ont regretté que ni l'UE ni les Etats-Unis ne se soient battus pour son inscription à l'ordre du jour et que les pays

en développement l'aient immédiatement rejetée.

Préoccupations des PMA

Le groupe des PMA, mené très activement par la Tanzanie, soumettait régulièrement des questions relatives au renforcement des capacités, reprochant aux pays les plus riches de ne pas s'engager suffisamment dans ce domaine. Finalement, le groupe n'a pu que constater le manque d'intérêt suscité par la plupart des questions soumises, ceci malgré une argumentation bien préparée. Le groupe des PMA a également critiqué le processus des Amis de la Présidence, en raison de la non sélection de PMA et du manque de transparence. A mi-parcours, un septième Ami de la Présidence, le Botswana, a été désigné pour examiner les Autres Questions à l'ordre du jour.

Autres questions

Plusieurs questions supplémentaires ont été soulevées au cours de la Conférence de Doha; dans certains cas pour menacer un accord existant. On notera en particulier la demande de dérogation introduite par le groupe des Etats ACP (Afrique, Caraïbes, Pacifique), qui a menacé de se retirer des négociations si sa relation préférentielle avec l'UE dans le cadre de l'Accord de Cotonou n'était pas assortie d'une dérogation. Les discussions se sont alors centrées sur la banane d'Amérique Latine et des Caraïbes, avec la participation active de l'Equateur, du Honduras et de la Colombie. La Thaïlande et les Philippines se sont inquiétées de l'impact que pourrait avoir cette dérogation sur leurs exportations de thon en conserve. L'UE a essayé de présenter le problème comme une question Sud-Sud mais la Thaïlande et les Philippines n'y ont vu qu'une volonté de temporiser de la part de l'UE. L'UE a finalement accordé la dérogation, avec l'approbation des membres de l'OMC.

Conclusion

L'Accord de Doha stipule que les nouvelles négociations doivent être achevées d'ici trois ans environ, c'est-à-dire au plus tard en janvier 2005. On voit difficilement comment cela pourrait être possible, vu la durée des négociations antérieures (huit ans pour le Cycle de l'Uruguay), la fragilité de l'accord conclu, l'ordre du jour ambitieux pour une initiative unique et le fait que les négociations portant sur les questions les plus difficiles (celles de Singapour) ne doivent commencer qu'en 2003, après la Cinquième Conférence Ministérielle, et uniquement sur la base d'un consensus explicite. Un tel consensus pourrait d'ailleurs être difficile à trouver si les préoccupations des pays en développement relatives à la mise en application ne sont pas sérieusement prises en compte d'ici la fin de 2002.

De fait, la question essentielle est la suivante : le processus de Doha constitue-t-il véritablement un cycle de négociations sur le développement ? Outre certains aspects spécifiques à la Conférence de Doha, tels que le lieu de la rencontre et les mesures de sécurité exceptionnelles, l'un des traits distinctifs a été la maturité d'un grand nombre de pays en développement, qui ont défendu leurs positions avec des arguments bien élaborés. Cependant, la nature de l'ordre du jour initial ainsi que les réalités géopolitiques de l'après 11 septembre ont obligé de nombreux pays en développement à limiter avant tout les dégâts plutôt que de prendre des initiatives avec des 'mesures positives' en matière de commerce et de développement. De plus, aucun des pays, malgré les divergences, ne souhaitait être le premier ou seul membre à opposer son veto à un accord. A ce titre, la possibilité de produire un cycle de négociations réellement positif en matière de développement s'est trouvée restreinte dès le début de la Conférence.

Cela étant, la Conférence Ministérielle a néanmoins donné lieu à quelques initiatives favorables au développement, dont la plus marquante a été la Déclaration sur l'Accord TRIPS et la Santé Publique, qui, malgré son caractère politique, assouplit l'interprétation juridique en cas de différend. Par ailleurs, l'OMC a l'intention de créer deux groupes de travail – l'un sur le commerce et le transfert de technologie, l'autre sur le commerce, la dette et les finances – outre l'élaboration d'un nouveau programme de travail sur les économies à échelle restreinte. Bien qu'il soit trop tôt pour savoir si ces groupes de travail apporteront des avantages concrets aux pays en développement, on peut d'ores et déjà affirmer qu'ils en ont le potentiel. En dépit de ces bénéfices, un bilan objectif du processus et des résultats de la Conférence de Doha montre qu'il serait abusif de parler de 'Programme de Doha pour le développement,' expression rapidement adoptée par de nombreux responsables politiques, en particulier ceux du Nord, et certaines organisations multilatérales et cela avant même que les résultats de la négociation ne soient connus.

Quoi qu'il en soit, s'il est vrai que Doha ne peut être considéré comme un net succès pour les pays en développement et le développement, la préparation et la force combinée d'un grand nombre de pays du Sud ont permis d'obtenir un résultat qui a été, à bien des égards, plus favorable à leurs intérêts que ceux produits antérieurement par toutes les conférences ministérielles de l'OMC. Dans l'ensemble, il convient malgré tout de considérer Doha comme la première étape d'une longue lutte pour la mise au point d'un programme de travail réellement axé sur le commerce et le développement. Qualifier ce qui a été convenu par les gouvernements de 'Programme de Doha pour le développement' occulte ce fait essentiel et indiscutable et rendra ce combat plus difficile encore pour les pays en développement et leurs populations.

Le **Projet Commerce, Environnement et Développement** cherche à lever l'impasse des débats polarisés et à élaborer des solutions réalistes pour dissiper les tensions existantes dans les domaines du commerce, de l'environnement et du développement. Cette initiative est menée en collaboration avec des décideurs politiques au sein des gouvernements, d'organisations intergouvernementales et non gouvernementales, d'établissements d'enseignement supérieur, de la communauté des affaires et des syndicats afin de forger des idées nouvelles sur la manière de combiner libéralisation du marché et développement durable au bénéfice de tous, riches et pauvres. Le projet est dirigé par John Audley, expert associé principal. Pour plus d'informations, consultez le site www.ceip.org/trade .

Le **Carnegie Endowment for International Peace** est une organisation privée à but non lucratif qui a pour vocation de favoriser la coopération entre les nations et de promouvoir l'engagement actif des Etats-Unis au niveau international. Fondée en 1910, elle est non partisane et vise à obtenir des résultats concrets.

CARNEGIE ENDOWMENT FOR
INTERNATIONAL PEACE
1779 Massachusetts Avenue, NW
Washington, DC 20036
Phone 202-483-7600
Fax 202-483-1840
www.ceip.org